



Fonds Français  
pour l'  
Environnement Mondial

**Le FFEM, un partenaire pour la  
préservation et la gestion durable  
des écosystèmes forestiers**

Le FFEM et les **engagements  
français** pour **le REDD+**



© ONFI

Collection  
*Capitalisation des expériences*



## ↳ Le FFEM en quelques mots

Créé en 1994 par le Gouvernement français suite au Sommet de la Terre à Rio, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial incite les pays en développement à mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des projets de développement durable, concernant les domaines de l'environnement mondial :

- la biodiversité,
- les changements climatiques,
- les eaux internationales,
- la désertification,
- la déforestation,
- les polluants organiques persistants,
- la couche d'ozone stratosphérique.

Le FFEM contribue, sous forme de subventions, au financement de projets innovants ayant un objectif de développement économique et social et un impact significatif et durable sur l'environnement mondial.

Instrument de synergie de l'aide bilatérale française et de l'aide multilatérale, le FFEM contribue au respect des engagements internationaux de la France, répondant aux orientations des conventions environnementales internationales auxquelles la France a souscrit.

A la fin de l'année 2010, le FFEM comptait 221 projets instruits ou en cours d'instruction,

dans plus de 80 pays, représentant un engagement cumulé depuis 1994 de 254 M€.

Le FFEM est :

- un **laboratoire d'innovation**, qui finance des projets novateurs dans les domaines de la protection de l'environnement mondial et du développement durable ;
- un **lieu de capitalisation**, qui soutient des concepts et méthodes innovants, des actions pilotes répliquées à plus grande échelle par d'autres acteurs dans de nouvelles zones géographiques ;
- un **promoteur de partenariats Nord-Sud** et

de transferts de technologies fondés sur une coopération avec des acteurs français ;

- un **acteur du développement**, allant au-delà de la simple protection de l'environnement pour articuler ses actions dans une stratégie de développement économique et social des pays bénéficiaires ;
- un **partenaire** pour les institutions internationales, les organismes publics, le secteur privé, les ONG, les fondations, les collectivités territoriales. Ses objectifs sont cohérents avec ceux du Fonds pour l'Environnement Mondial, dont il est complémentaire.

## ↳ Le mécanisme REDD+

Après plusieurs années de négociation et de discussions techniques, le mécanisme dit de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+) a été inscrit dans l'Accord de Cancun, Décision adoptée par la 16e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en décembre 2010. Ce faisant, les Parties ont reconnu la REDD+

comme un axe majeur d'atténuation des changements climatiques et ont affirmé leur volonté collective de « ralentir, stopper et inverser la diminution du couvert et des stocks de carbone forestier ».

Cette décision politique s'appuie sur le constat scientifique du rôle prépondérant que jouent le secteur forestier et les changements d'affectation des terres dans les émissions globales de Gaz à Effet de Serre (GES).

L'Accord de Cancun encourage toutes les Parties à la CCNUCC à entreprendre des efforts de réduction de la déforestation et de la dégradation et de renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en voie de développement.

Ces efforts comprennent les activités de :

- réduction des émissions dues au déboisement ;
- réduction des émissions dues à la dégradation des forêts ;
- conservation des stocks de carbone forestier ;
- gestion durable des forêts ;
- renforcement des stocks de carbone forestier.

# 18 recommandations et clauses de sauvegarde

L'Accord de Cancun précise que l'exécution de ces activités REDD+ par les Parties doit se faire en conformité et dans le respect de 18 recommandations et clauses de sauvegarde, parmi lesquelles le renforcement de la gouvernance forestière, le respect des droits des populations autochtones et des communautés locales, la non-conversion des forêts naturelles, la protection de la biodiversité, la participation de tous les acteurs concernés, etc.



Le mécanisme REDD+ est un mécanisme national dont le développement est prévu en trois phases, de la préparation aux paiements et aux résultats. La préparation au mécanisme est primordiale, notamment pour donner aux pays la capacité technique et les outils indispensables à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités REDD+.

## ↳ Les instruments nécessaires à la planification



- **une stratégie ou un plan d'action** national pour analyser le contexte et la dynamique de déforestation du pays, planifier des axes stratégiques d'intervention et définir le cadre institutionnel et légal de leur déploiement ;
- **un niveau de référence** des émissions ou de l'évolution du couvert forestier en comparaison duquel les efforts seront quantifiés ;
- **un système de surveillance** des forêts pour constater les effets de la stratégie et la performance qui lui est imputable.



Ces instruments doivent être développés au niveau national et garantir l'efficacité du mécanisme en évitant notamment qu'un déplacement des pressions sur les forêts n'occasionne un déplacement des émissions de GES.

Le développement de projet devient un outil à la disposition des pays pour compléter et alimenter leur réflexion à l'échelle nationale, tester des alternatives et des modalités de mise en œuvre de la REDD+, tester des mécanismes de redistribution des bénéfices.

# ↳ La stratégie REDD+ française

À la suite de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties qui s'est tenue en 2009 à Copenhague, la France a lancé avec la Norvège, le Partenariat REDD+.

Cette initiative a pour vocation de répondre à l'urgence de la déforestation en facilitant et en coordonnant la mobilisation de fonds dits Fast Start destinés à encourager le développement d'activités REDD+ sans avoir à attendre les décisions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur le système post-Kyoto. Aujourd'hui, le partenariat REDD+ réunit plus de 70 pays forestiers et donateurs et a permis de mobiliser plus de 4 milliards de dollars de fonds Fast Start.



**Engagement français de 250 millions d'euros pour les forêts sur 3 ans (2010 - 2012)**

Parmi ces donateurs, la France s'est engagée à décaisser pour les forêts, 250 millions d'euros sur 3 ans (2010-2012). Afin de capitaliser sur l'expertise existante et de garantir un lancement rapide des activités, ces fonds sont mobilisés par les canaux existants tels que le programme forêt du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).

Par ces engagements multiples, destinés à des acteurs variés et ciblant des projets de toutes échelles (projet, national, régional), la France souhaite encourager le développement d'un mécanisme REDD+ qui rassemble tous les acteurs du secteur forestier - des populations forestières aux organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) en passant par le secteur privé - autour de la gestion durable des forêts.



Transport de bois de feu au Cameroun

Dans le cadre du financement précoce dit « fast-start » issu de l'accord de Copenhague, la France s'est engagée à assurer une contribution de 1,2 milliard d'euros sur la période 2010-2012, dont 20% pour la forêt.



# ↘ Les engagements REDD+ du FFEM

**Le partenariat  
REDD+ réunit  
plus de 70 pays  
forestiers et  
donateurs**



Le FFEM participe à l'amélioration des connaissances et à l'accumulation d'expérience sur le REDD+. Les fonds Fast Start du gouvernement français, viennent renforcer le rôle du FFEM en matière de REDD+. Son expérience et son réseau d'acteurs lui permettent d'intervenir tant en matière d'aide à la préparation que pour mettre en place des activités pilotes REDD+.

Mettre en évidence et comprendre  
les processus de déforestation et dégradation des forêts

La déforestation et la dégradation des forêts résultent de dynamiques territoriales complexes faisant intervenir de multiples facteurs d'ordre social, économique, politique, culturel, évoluant dans le temps et dans l'espace.

Pour les pays et les acteurs de terrain participant au mécanisme REDD+, mettre en évidence et comprendre ces processus s'avère crucial afin de définir des stratégies REDD+ appropriées. Quantifier de façon fiable et précise leurs impacts sur les émissions de GES est essentiel à la définition de niveaux de référence et l'éta-

blissement de systèmes de mesure, rapportage et vérification (MRV) des GES.

Les projets financés par le FFEM contribuent à ces enjeux de production, capitalisation et diffusion des données et savoirs en y associant la communauté scientifique, les acteurs de terrain et les décideurs politiques. A travers ses interventions, le FFEM produit ainsi des données et améliore les connaissances à disposition de la communauté internationale, des pays et des acteurs de terrain participant au mécanisme REDD+.

**Renforcement des capacités et accès aux données satellitaires** pour le suivi des forêts en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest - 2010/2011

**Pays** : Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest

**Dates** : 2011 - 2014

**Financement du FFEM** : 3.34 M€  
(en 2 phases/ montant total du projet : 14.55 M€)

L'objectif du projet est de favoriser l'adoption et la maîtrise méthodologique et technique des données satellitaires d'observation de la terre pour permettre aux pays de réaliser le suivi du couvert forestier en conformité avec les exigences internationales pour bénéficier du mécanisme de financement REDD+.

Le projet mettra à disposition des données satellitaires et outils de traitement des données, renforcera les capacités des institutions publiques, privées et de la société civile, contribuera à produire les cartographies forestières dans plusieurs pays, appuiera la définition de programmes de recherche appliquée et la structuration de réseaux d'institutions de recherche en favorisant les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud, et contribuera à la coordination des initiatives et à la participation des pays aux principaux programmes internationaux dans le domaine de l'utilisation des données satellitaires dans une optique REDD+.

**Projet DynAfFor - Structure et dynamique des forêts d'Afrique centrale : vers des règles d'exploitation du bois intégrant le fonctionnement écologique des populations d'arbres et la variabilité des conditions environnementales**

**Pays** : Bassin du Congo

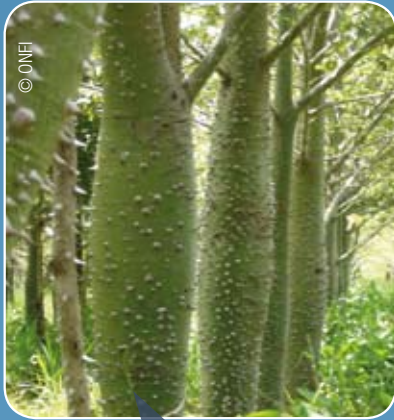
**Dates** : 2010 - 2015

**Financement du FFEM** : 2.54 M€  
(en 2 phases/ montant total du projet : 6.79 M€)

Le projet DynAfFor a pour objectifs d'améliorer les connaissances de la dynamique forestière des forêts d'Afrique Centrale, d'évaluer l'impact de l'exploitation forestière sur la dynamique des forêts et de mieux comprendre l'influence de la dynamique forestière sur la fixation du carbone en forêt tropicale.

Le projet comprend un axe de recherche scientifique, un axe opérationnel qui doit permettre de traduire les résultats scientifiques par une amélioration des pratiques d'aménagement forestier, et un axe de mobilisation des acteurs (Ministères des Forêts, opérateurs privés, services de recherche nationaux, ONG ou institutions internationales) dans le but d'assurer la pérennité des dispositifs de recherche sur la dynamique forestière dans le bassin du Congo.

# Innovier en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers



Ceiba speciosa -  
Fazenda San Nicolau

Réduire la déforestation et la dégradation des forêts suppose d'agir à la fois au sein et en dehors du secteur forestier. D'une part, il convient de mieux valoriser la forêt sur pieds, ses produits ligneux et non ligneux, par le développement et la diffusion de bonnes pratiques écologiquement durables et socialement équitables.

D'autre part, il est important de mettre au point et disséminer des alternatives aux activités à l'origine des déboisements (agriculture, élevage, urbanisme, infrastructure, ...) en améliorant les pratiques et technologies usuelles dans ces secteurs.

Pour être efficaces, ces actions ne peuvent se concevoir qu'à l'interface entre la forêt et son environnement et doivent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées et au développement économique des pays participant au mécanisme REDD+.

Contribuer à la protection et à la gestion durable des forêts tout en améliorant les conditions de vie des populations qui en dépendent est au cœur de la mission du FFEM et des projets qu'il finance. Les projets du FFEM se concentrent sur la conception et la mise en œuvre d'innovations concrètes, mises en œuvre par les acteurs de terrain et ciblant les besoins des populations locales, tout en cherchant à en capitaliser et répliquer les résultats. Les leçons apprises grâce à ces projets sont cruciales pour la définition de politiques REDD+ efficaces.

**Projet Cogestion** de la réserve nationale de Gilé et de sa périphérie

**Pays** : Mozambique

**Dates** : 2009 - 2013

**Financement du FFEM** : 1 M€  
(montant total du projet : 3,7 M€)

Située au nord du Mozambique, la Réserve Nationale de Gilé (210 000 ha) est soumise à des pressions anthropiques croissantes. La gestion défaillante dans la réserve et l'absence de stratégie pour sa périphérie ont conduit à une dégradation importante de la biodiversité et à la disparition progressive des ressources naturelles périphériques de la réserve. Dans ce contexte, l'objectif du projet est de réussir à maintenir les services écologiques rendus par cette réserve et d'encourager l'utilisation durable de ses ressources naturelles.

Le FFEM et son maître d'œuvre ont considéré que la protection de la réserve devait passer par une meilleure gestion de sa zone périphérique. Le projet prévoit donc la création d'une zone tampon pour maîtriser le processus de développement socio-économique en périphérie de la réserve, mais aussi le développement d'une zone de chasse villageoise pour soulager les pressions sur la biodiversité et enrayer le braconnage. De cette manière et à travers le développement d'activités alternatives variées (élevage, agriculture, valorisation carbone), les communautés villageoises sont impliquées dans la gestion des ressources de la réserve et de sa périphérie. Grâce à la création d'une structure de gouvernance adaptée, elles participent aux prises de décision.

## Améliorer la gouvernance des territoires

Développer des stratégies REDD+ efficaces sur le long terme nécessite d'améliorer la gouvernance des territoires. Dans des pays où cette gouvernance reste encore faible, les stratégies REDD+ doivent elles-mêmes devenir des outils de gouvernance pour permettre aux gestionnaires forestiers :

- d'identifier et de planifier les activités en fonction des facteurs de la déforestation et de la dégradation mais aussi en fonction des besoins et des priorités d'intervention ;
- dès les premières phases d'élaboration de la stratégie, d'impliquer l'ensemble des parties prenantes du secteur, notamment les communautés locales et les populations autochtones qui dépendent de la ressource forestière et sont particulièrement vulnérables ;
- de contrôler et de surveiller la mise en œuvre et les impacts des activités et de la stratégie sur le long terme.

Cette amélioration de la gouvernance doit passer par le renforcement des parties prenantes vulnérables et/ou qui manquent de capacités ou de ressources tels que les autorités décentralisées ou les communautés locales ainsi que par

l'encouragement des échanges et de la prise de décision participative.

Depuis sa création, le FFEM finance des projets qui visent à renforcer et améliorer la gouvernance des territoires dans un souci d'efficacité

et de pérennité des projets. Ce faisant, les projets financés par le FFEM ont permis d'identifier et de tester des mécanismes de gouvernance participative des territoires, soubassements des stratégies REDD+.

**Optimiser la production de biens et services** par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux

**Pays** : Algérie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie

**Dates** : 2012 - 2015

**Financement du FFEM** : 2.65 M€  
(en 2 phases dont 1.3 M€ sur fonds Fast Start français / montant total du projet : 8 M€)

Soumises à de fortes pressions anthropiques, les forêts méditerranéennes sont très vulnérables aux changements climatiques et leur capacité essentielle à fournir des biens et services aux populations s'en trouve menacée. Dans ce contexte, la finalité du projet est d'inciter les acteurs à gérer et/ou restaurer les espaces boisés méditerranéens, dans une perspective de fourniture durable des biens et services environnementaux, notamment en anticipant et intégrant l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de gestion forestières.

Les populations locales étant à la fois acteurs et victimes des changements, la réussite du projet repose sur la capacité qu'il aura à promouvoir au niveau local, des stratégies de réduction des pressions anthropiques sur les écosystèmes boisés méditerranéens tout en garantissant aux usagers que les biens et services dont ils dépendent pourront être maintenus sur le long terme. Sur la base des expériences et des approches existantes, le projet a pour objectif de développer un outil de gouvernance participative adapté au contexte des forêts méditerranéennes. Cet outil sera développé sur le modèle de l'outil Imagine développé par le Plan Bleu pour la gestion des écosystèmes marins méditerranéens. Après adaptation, il sera déployé sur plusieurs territoires pilotes, à travers les pays et pour les accompagner vers la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers.



## Mettre en œuvre des actions REDD+ pilotes

Depuis sa création et en tant que gestionnaire des fonds Fast Start, le FFEM est moteur dans le développement d'activités pilotes REDD+. Au-delà des efforts engagés en matière de préparation, les projets FFEM expérimentent les modalités de mise en œuvre du mécanisme. Qu'elles soient techniques, méthodologiques, stratégiques ou financières, ces modalités doivent démontrer leur efficacité face à la réalité des contextes forestiers tropicaux et des pays en voie de développement.

Grâce au développement d'activités REDD+ pilotes, le FFEM répond à un besoin immédiat d'expériences sur le terrain qui permettent d'alimenter les discussions et d'apporter des éléments de réponse sur de nombreux sujets, comme :

- les méthodologies d'estimation et de surveillance des réductions des émissions et de l'augmentation des absorptions des activités REDD+ ;
- l'articulation d'échelles entre des interventions locales et des mesures nationales, régionales et internationales ;
- le paiement au résultat des réductions des émissions et de l'augmentation des absorptions de carbone et les modalités d'évaluation de la performance ;
- les mécanismes de redistribution des bénéfices liés à la REDD+ et les paiements pour services environnementaux.

Par son engagement dans les projets REDD+ sur le terrain, le FFEM rappelle que le mécanisme REDD+ n'existera que par la capacité des acteurs à trouver des alternatives économiques et de gouvernance pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts, gérer durablement, conserver et augmenter les stocks de carbone forestier.

> Gérer durablement et conserver les stocks de carbone forestiers

> Réduire la déforestation et la dégradation

**Valorisation du potentiel REDD+ et MDP**  
pour le développement durable du Rio Grande de la Magdalena

**Pays** : Colombie  
**Dates** : 2012 - 2016  
**Financement du FFEM** : 1,46 M€  
(montant total du projet : 10 M€)

Le projet appuiera le développement de projets REDD+ dans deux écosystèmes stratégiques du bassin versant du fleuve Magdalena, tout en contribuant au renforcement des capacités régionales et nationales sur la REDD+. Ces projets contribueront à l'aménagement du territoire, à l'actualisation et à la révision du cadastre, au développement de solutions novatrices pour la gestion durable des écosystèmes et au renforcement de la gouvernance. Ils fourniront des expériences pilotes au niveau du pays et de la sous-région, tournées vers la restauration et la gestion durable d'écosystèmes sensibles représentatifs (zone de moyenne et haute montagne et zone humide de plaine) et qui s'inscrivent dans le mécanisme REDD+.

> Augmenter la séquestration de carbone par les forêts

**CASCADE - Crédits carbone pour l'Agriculture, Sylviculture, Conservation et l'Action contre la Déforestation**

**Pays** : Bénin, Cameroun, Gabon, Madagascar, Mali, République Démocratique du Congo, Sénégal  
**Dates** : 2006 - 2011  
**Financement du FFEM** : 2,3 M€  
(montant total du projet : 7,615 M€)

Le projet CASCADE a permis de développer l'expertise africaine en réalisant des projets MDP concrets dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la bioénergie. Dans chacun

**Appui à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien**

**Pays** : Afrique centrale, Brésil  
**Dates** : 2009 - 2013  
**Financement du FFEM** : 1,2 M€  
(montant total du projet : 3,271 M€)

La gestion durable des forêts est un enjeu majeur à la fois du développement économique et des stratégies REDD+ des principaux bassins forestiers tropicaux.

Le projet a pour objectif de contribuer à l'intégration de l'aménagement forestier durable dans les stratégies REDD+ des pays du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien. A l'interface entre la recherche et le développement d'actions pilotes, il est mis en œuvre par le CIFOR et de multiples partenaires scientifiques et techniques.

Le projet appuie ainsi le développement de projets de démonstration reposant sur l'aménagement forestier durable, l'exploitation forestière à faible impact et la certification. Tout en freinant les processus de conversion vers des usages du sol non forestiers, ces projets ont pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation forestière.

des sept pays ciblés, le programme a ainsi mis en œuvre des actions d'appui institutionnel, de renforcement des capacités, d'appui au développement de projets pilotes dans différents domaines appropriés, notamment les plantations à objectif commercial, le reboisement communautaire, et les biocarburants, afin de créer de nouvelles opportunités pour la participation du continent africain dans le MDP et les marchés volontaire du carbone.

## Réduire la déforestation et la dégradation





Fonds Français  
pour l'  
Environnement Mondial

## Les instances du FFEM

### Le Comité de pilotage

Instance de décision présidée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, composée de cinq institutions partenaires membres :

- Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
- Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Agence Française de Développement, également en charge de la gestion du FFEM

### Le Comité scientifique et technique (CST)

Instance consultative, composée de dix personnalités scientifiques françaises qui analysent les fiches de projets, réalisent des études particulières et nourrissent, du point de vue scientifique, les réflexions stratégiques du FFEM

### Le Secrétariat du FFEM

Instance gestionnaire composée de dix agents. Le Secrétariat du FFEM est une structure rattachée à la Direction de la stratégie au sein de l'Agence Française de Développement



Fonds Français pour  
l'Environnement Mondial  
www.ffem.fr  
Contact : ffem@afd.fr  
**Secrétariat du FFEM**  
Agence Française de  
Développement  
5, rue Roland Barthes  
75 598 PARIS CEDEX 12  
Tél. : +33 1 53 44 42 42  
Fax : +33 1 53 44 32 48